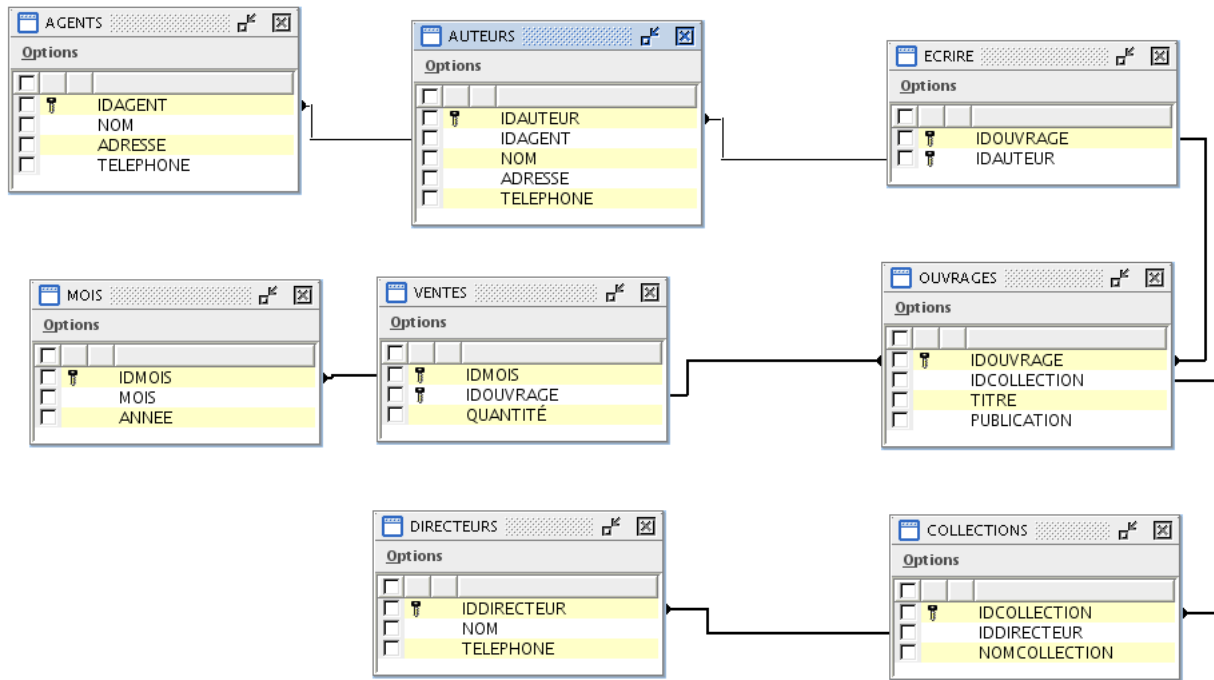


Exercice de SGBD

Protection des données : maison d'édition

Jacques THOORENS

22 avril 2010



Dans cette maison d'édition, des directeurs dirigent des collections. Ils y publient des ouvrages écrits par un ou plusieurs auteurs. Les auteurs ont un agent littéraire chargé de négocier avec la maison d'édition. Les ouvrages sont vendus et chaque mois, on totalise les ventes (qui serviront au calcul des droits d'auteurs).

Patrice, Jérôme, Pierre, Michel et Jeanine dirigent chacun une collection. Ils doivent y insérer des ouvrages avec tous les renseignements annexes. Chacun est maître de ses collections.

Robert dirige la maison. C'est lui qui engage les directeurs de collection et les autorise à créer une nouvelle collection.

Priscilla et Vanessa établissent la liste des nouveautés pour préparer les envois aux différents journalistes qui vont critiquer les ouvrages dans les revues littéraires. Elles rédigent également une petite feuille d'information reprenant les nouveautés.

Marie et Gérard gèrent les ventes d'ouvrage.

Paul, John, Jacques, René et Jean veulent pouvoir communiquer à leurs auteurs les chiffres de ventes de leurs différentes publications.

La réponse doit comporter cinq parties :

1. définition des utilisateurs (préciser s'il s'agit d'utilisateurs locaux ou par Internet)
2. définition des groupes
3. placement des utilisateurs dans les groupes
4. création d'éventuelles vues
5. attribution des droits sur les différents objets

Ne pas oublier de donner quelques commentaires afin de me permettre d'apprécier la pertinence de vos propositions. Ne donner que les droits utiles à la réalisation des tâches.